

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 5/6 (1885)
Heft: 26

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport du Jury sur les plans de concours d'un bâtiment d'école à Lausanne. *)

(Fin.)

Abordant enfin, Messieurs, l'étude spéciale des différents projets, nous avons procédé en les soumettant à un premier examen approfondi, puis fait parmi eux un choix de ceux qui nous ont paru soit se rapprocher le plus d'une bonne solution, soit renfermer des dispositions plus particulièrement heureuses ou intéressantes à mentionner.

Ces projets sont les suivants:

No. 19. Dada. Ce projet étudié consciencieusement présente un bon plan, heureux dans ses lignes et bien concentré, sans exagérations de saillies d'avant corps. Ses dimensions sont restreintes et le bâtiment s'adapte bien au terrain, qu'il utilise d'une manière rationnelle. Malheureusement ces avantages n'ont pu être obtenus que par une infraction aux prescriptions du programme: Les salles sont réparties dans 4 étages au lieu de 3. Les corridors, surtout ceux du 2^{me} étage pourraient être mieux éclairés; la disposition de la salle de gymnastique et du préau couvert que nous rencontrerons pareille dans un autre projet est excellente, il est regrettable que l'accès du bâtiment en ait lieu par de longs corridors de cave.

Le motif adopté pour l'architecture permettrait d'en tirer un bon parti.

No. 17. Cercle vert. L'auteur de ce projet a recherché la simplicité, son plan est bon, serait d'une exécution peu coûteuse et offrirait des avantages sérieux. Une partie de ces avantages comme au projet précédent est due à la même infraction aux conditions du programme. — Le terrain est bien utilisé, mais ici encore l'auteur ne s'est pas conformé au programme, le préau couvert fait défaut. Le côté faible de ce projet réside en partie dans la disposition peu étudiée des aïssances surtout de celles au dessus de la salle de dessin. L'absence d'un vestibule d'entrée se fait sentir, l'architecture extérieure n'est pas très séduisante.

No. 15. Education. Le plan laisse à désirer au point de vue des lignes, mais n'en a pas moins des qualités sérieuses dénotant chez son auteur la possession du sujet. L'utilisation du terrain est moins réussie, il y a encombrement et morcellement, par le fait du parti adopté pour l'emplacement des préaux couverts et de la salle de gymnastique. La salle de dessin est insuffisante, les vestiaires trop éloignés des salles; les façades ne sont pas très originales.

No. 14. 1^{er} Variante. Présente également un plan étudié, bien conçu dans ses lignes principales avec d'intéressants motifs; ces avantages se trouvent diminués par la disposition de l'entrée, insuffisante et placée sur un palier d'escalier. La loge près de l'entrée fait défaut, la salle de dessin dans ce projet comme dans beaucoup d'autres n'a pas été comprise, le cabinet du Directeur est placé à l'extrémité du bâtiment. — Le plan général est moins étudié, la disposition de la salle de gymnastique est surtout peu heureuse. Les façades quelque peu prétentieuses ne sont pas à la hauteur du plan.

No. 12. Lili. Ce projet se distingue par l'un des plus beaux plans du concours, bien en ligne auquel on reprochera d'être un peu luxueux et trop découpé au Nord. Il comporte deux entrées et deux escaliers ce qui augmente sans nécessité absolue les dimensions du bâtiment. L'amphithéâtre adossé en façade latérale est d'un bel effet, en plan surtout. Les aïssances bien isolées et hygiénique-

ment bien placées sont décidément accusées en façades avec trop peu de discrétion, il y a là une tendance à exprimer le plan par les façades un peu exagérée. — Si le vrai seul est aimable cela ne veut pas dire qu'il le soit toujours et on sait que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. L'utilisation du terrain est bonne. Les façades sont originales et intéressantes.

No. 11. Lausonium. Ce plan peut se ranger parmi les mieux étudiés du concours, il se présente agréablement et offre d'intéressants motifs. — Il y a beaucoup d'exagération par contre dans les dimensions données au vestibule d'entrée, les corridors des étages son insuffisamment éclairés. Le même reproche peut être fait à la salle de dessin un peu exigüe en outre. Le caractère d'Aula donné en façades aux salles de couture afin d'en relever la froideur ne nous paraît pas se justifier suffisamment. La question des niveaux, surtout en ce qui concerne le raccordement avec la route Détraz est étudiée d'une manière par trop indécise.

No. 10. Etoile bleue. L'auteur de ce projet présente l'un des plans les plus sympathiques du concours auquel nous sommes toujours revenus avec plaisir. La tendance de faire simple et pratique en même temps que bien est accusée avec beaucoup d'intelligence. La disposition des aïssances et lavabos pourrait difficilement être meilleure, celle des vestiaires est bonne également, il en est de même de toute la partie Nord du plan, y compris les salles de couture. Ces avantages n'ont pu être obtenus que par un décrochement de plan, qui n'est pas très heureux au point de vue de lignes mais dont les effets en exécution seraient peut-être moins accentués que l'on peut le supposer. — La disposition de la salle de dessin en attique nous paraît bonne et recommandable quoique se heurtant aux prescriptions du programme.

La disposition du préau couvert est malheureuse, il en est de même de la communication de celui-ci et de la salle de gymnastique avec le bâtiment, prévue par des corridors de cave longs et obscurs. — Les façades sont louables.

No. 8. A. Ce projet s'imposait à une mention par plusieurs beaux côtés d'un plan bien conçu et par la belle architecture de la façade Nord. L'utilisation du terrain n'a pas été très bien résolue, il reste trop peu du place disponible alors même qu'un préau couvert tel que le prévoit le programme fasse défaut. Les aïssances sont bien en place, mais trop mesquines, le décrochement Nord un peu difficile à disposer sans tomber dans l'exagération est cependant trop accentué ici comme dans beaucoup d'autres des projets. La construction de la partie centrale présenterait quelques inconvénients et serait coûteuse ensuite des portes à faux au rez de chaussée et 1^{er} étage. Le raccordement avec la route Détraz est bien imaginé. — Contrairement au programme l'auteur a disposé la salle de dessin avec jours à l'Est; le fait que l'on ne serait pas d'accord dit-il, quant au meilleur éclairage à donner aux salles de dessin, ne nous paraît pas justifier cette infraction.

No. 7. Mens sana in corpore sano. Ce projet méritait également d'être mentionnée surtout à cause de sa belle façade au Nord un peu riche peut-être mais méritant tous éloges. Les salles d'école sont bien disposées mais réparties dans 4 étages. La salle de gymnastique est bonne mais comme dans le projet ci-dessus le préau couvert consiste en un marquise couverte, posée sur colonnes, cela ne nous paraît pas encore à constituer précisément un préau couvert, celui-ci ne doit pas être ouvert à tous les vents. L'utilisation du terrain est bien imaginée. Les aïssances et lavabos sont bien placés mais insuffisants.

No. 5. Leman 2 (encre bleue). Nous rencontrons ici la disposition qui nous a paru la meilleure quant à l'emplacement du préau couvert (bien abrité contre les vents d'ouest), et de la salle de gymnastique. La communication avec le bâtiment est la meilleure que l'on puisse imaginer, l'utilisation du terrain très bonne.

*) Des circonstances qu'il n'a pas dépendu de notre volonté de modifier nous obligent à retarder encore la publication des projets primés qui devaient paraître dans ce numéro de notre journal. Nous en exprimons nos regrets à nos lecteurs et faisons en attendant paraître la fin du rapport du Jury pour donner satisfaction à Messieurs les concurrents qui n'ont pas encore eu l'occasion de prendre connaissance de ce document.

